



## CERTIFICAT D'AFFILIATION

- VU l'arrêté portant Agrément de Sécurité Civile pour la Fédération Française de Spéléologie du 16 novembre 2021 ;
- VU les déclarations du C.T.D.S. du département

Le SSF-07 est agréé pour participer aux missions de sécurité civile selon le type des missions et le champ géographique d'action définis ci-dessous :

Champ géographique d'action des missions	Types de missions de sécurité civile	Validité du certificat
Départemental National	-A- Opérations de secours en milieu souterrain, dans les cavités naturelles ou artificielles, noyées ou à l'air libre.	<b>Année 2024</b>

Le C.T.D.S. du SSF-07 s'engage à signaler, sans délai, au Spéléo Secours Français National, toute modification substantielle susceptible d'avoir des incidences significatives sur le plan de l'agrément de sécurité civile pour lequel il est agréé.

Fait à TOULOUSE, le 27 février 2024.

Pour la Fédération Française de Spéléologie et par délégation,  
Le président du Spéléo Secours Français

**Bernard TOURTE**